et n'a pas peu contribué à irriter les esprits d'hommes dont le caractère national se révolte à l'idée de l'intolérance et l'injustice. (Ecoutez). Ils ont toujours gémi intérieurement de la position inégale que leur avait faite l'union de 1840, et n'ont jamais cessé de demander une réforme dans la représentation (Ecoutez!) Aucun peuple sur terre, plus que les populations du Haut Canada, ne sait ressentir une injustice permanente et y résister avec une plus longue obstination. C'est à ce sentiment d'injustice fortement imprimé dans l'esprit des populations du Haut-Canada, que nous devons d'être dans une position embarrassante qui durera tant que nous ne leur aurons pas donné satisfaction. (Ecoutez! écoutez). J'ai donc été fort surpris d'entendre dire à certains honorable membres que tout mécontentement avait disparu dans le Haut Canada cité la formation du ministère MACDONALD-SICOTTE con me une preuve que nous étions désormais indifférents à la question de la représentation, si énergiquement et si fréquemment agitée, et que, en retour de quelques avantages matériels, les populations du Haut-Canada étaient prêtes à abandonner un principe pour lequel elles combattent depuis tant d'années. Mais on disait, pour se consoler, que ce gouvernement n'était que provisoire (Ecoutez). Je ne craindrais pas d'en appeler, sur ce point, à aucun des districts électoraux du Haut-Canada, où a été débattue cette question, et je suis certain d'y rencontrer un vif sentiment de désapprobation pour la conduite du gouvernement qui avait exclu cette mesure de son programme.

M. M. C. CAMERON—Dans le district d'Ontario Nord, un membre de ce gouver-

pement fut élu.

L'Hon. M. HOLTON—Ils furent tous élus.

M. M. C. CAMERON—Dans Ontario Nord, un membre du gouvernement qui n'y avait jamais été élu auparavant, se présenta et battit l'autre candidat favorable à la repré-

sentation d'après la population.

Col. HAULTAIN—Je tiens à me tenir parfaitement en dehors des questions de parti (Ecoutez!) Dans la discussion importante qui nous occupe, il ne s'agit pas de savoir ce qui était bien ou mal en 1862 ou 1863. La seule question est de savoir si nous faisons bien en cherchant à former une union, ou si nous sommes complètement dans l'orreur; lorsque je suis forcé de faire

allusion à la conduite de tel ou tel parti, j'y suis conduit par mon raisonnement et n'ai aucune prétention de juger ce qui est bien Je disais, M. l'ORATEUR, que ou mal. l'abandon de la question de la représentation par le ministère MACDONALD-SICOTTE, avait fait naître dans le Haut-Canada un vifsentiment de désapprobation ou, pour mieux dire, de désappointement. Je ressentis aussi vivement que personne la triste position dans laquelle nous nous trouvions placés; mais, après avoir sérieusement étudié la question, et persuadé qu'un changement de ministère était urgent en tous cas, je consentis, bien qu'à contre-cour. Je crois qu'à l'époque on ne pouvait rien faire de plus. C'était l'opinion de tout le parti auquel j'appartenais; il est possible que nous ayions eu tort, mais là n'est pas la question. Persuadés que nous ne pouvions assurer le succès de la mesure pour laquelle nous combattions depuis si longtemps, nous jugeames à propos de reconnaître et de soutenir un gouvernement provisoire, car tel était, selon moi, et d'après l'opinion générale dans le Haut-Canada, le caractère du gouvernement d'alors; on le tolérait, mais il ne pouvait exister longtemps. La formation de ce ministère avait un but spécial, et c'est dans ce but, considéré comme de la plus haute importance, que le Haut-Canada l'acceptait. C'est bien peu connaître l'esprit du Haut-Canada de prétendre qu'il y avait alors indifférence à l'endroit de la réforme parle-La position de l'un et l'autre mentaire. parti n'était pas enviable; l'inconséquence apparente de l'un était le résultat de la mauvaise administration de l'autre. Il n'est pas agréable de se ranger tout-à-coup du côté d'hon, messieurs qu'on a combattus énergiquement, et si je pris cette détermination c'est que je m'en faisais un devoir. (Ecoutez!) Or, M. l'Orateur, combien de temps dura ce gouvernement provisoire? Au bout d'an an, il était battu et n'osait plus se présenter dans le Haut Canada, et pourquoi? parce qu'il avait abandonné la question la plus chère à cette partie de la province.

L'Hon. M. BROWN—deoutez! écoutez! Col. HAULTAIN—Ce fait prouve à l'évidence qu'il était nécessaire d'appeler au pouvoir des hommes représentant dignement les vues du Haut-Canada, et, pour le Bas-Canada, des hommes mieux disposés à faire les concessions demandées. Sans cette reconstruction, que serait devenu ce gouvernement dans le Haut-Canada? Si on n'eût pas intro-